

MESSAGE DU MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

Je suis heureux de présenter le rapport *Ouverture sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux – 2003*. L'édition de cette année expose la stratégie du gouvernement fédéral visant à améliorer l'accès à d'importants marchés étrangers pour les biens, les services et les investissements. Elle attire également l'attention sur des résultats appréciables que le gouvernement a obtenus en 2002 en matière d'ouverture de marchés.

Le Canada est un pays commerçant dont la prospérité est liée à sa capacité de faciliter le commerce avec le monde entier. Le gouvernement du Canada demeure déterminé à éliminer les obstacles sur les marchés clés au moyen de négociations avec ses partenaires commerciaux à l'échelle multilatérale, régionale et bilatérale. L'objectif primordial visé est de servir les intérêts des Canadiens et d'offrir aux entreprises canadiennes de nouveaux débouchés sur les marchés internationaux.

Les objectifs prédominants de la politique commerciale du Canada en 2003 sont les suivants :

- régler le différend sur le bois-d'œuvre résineux avec les États-Unis;
- assurer la circulation fluide des biens et des services vers notre principal marché, les États-Unis;
- réaliser des progrès dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA);
- terminer les négociations sur un accord de libre-échange avec l'Amérique centrale et avec Singapour.

Bien que la pierre angulaire de notre politique commerciale demeure le système multilatéral de commerce, nos relations commerciales avec les États-Unis revêtent toujours la plus haute importance, et l'obtention et l'amélioration de l'accès à ce marché immense sont au premier rang des priorités de notre politique commerciale. Les Canadiens sont conscients que cette relation, et l'intégration économique croissante qu'elle suppose, fait de plus en plus l'objet de discussions et d'analyses. J'estime que, en misant sur les réalisations acquises, nous pouvons accomplir beaucoup pour défendre les intérêts canadiens et préserver notre prospérité économique au sein d'une Amérique du Nord sécuritaire.



À cet égard, les objectifs du Canada sont les suivants :

- accroître notre part du marché des importations des États-Unis;
- accroître les échanges bilatéraux d'investissements, dont le commerce dépend de plus en plus;
- faire avancer le dossier de la réglementation intelligente, ce qui pourrait comprendre un élargissement et un approfondissement de la coopération entre nos pays en matière de réglementation;
- adapter la pratique des recours commerciaux à l'intégration croissante de notre espace économique nord-américain commun;
- éliminer la frontière comme obstacle au commerce, à l'investissement et au développement des entreprises et éloigner de la frontière les formalités frontalières.

Il est important de signaler que le 1^{er} janvier 2004 marquera le 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). L'ALENA a connu un succès retentissant. Il a fondamentalement changé l'espace économique nord-américain en l'une des régions les plus efficaces, les mieux intégrées et les plus concurrentielles au monde. L'augmentation de nos échanges commerciaux avec les États-Unis et le Mexique et de nos investissements dans ces pays au cours de la dernière décennie a coïncidé avec une croissance économique et une création d'emplois notables au